

Pourquoi il est hors de question que la CGT signe l'accord sur les procédures de départs volontaires en retraite sur la période 2016-2018

Un an après la longue grève de mars avril 2015, contrairement à ce que prétend l'article de Téléràma du 31 mars dont l'auteur n'a visiblement pas eu le temps ou pris la peine de rencontrer des salarié-es de Radio France ou des représentant-es de la CGT, l'ambiance sociale à Radio France est extrêmement tendue.

Le maître mot de ceux qui veulent laisser penser que tout va pour le mieux à Radio France est que nous avons échappé au « **Plan de Départs Volontaires** » et que la direction montre « *une capacité d'écoute et de décrystallisation des conflits, et une volonté de répondre aux inquiétudes* » (sic !).

<http://www.telerama.fr/radio/radio-france-ou-en-est-on-un-an-apres-la-greve,140444.php>

Qu'en est-il dans la réalité ?

Le plan de départs volontaires est devenu un plan de suppression d'emplois de 230 postes en CDI par le biais du non-remplacement d'un départ sur deux en 2016 et 2017 puis d'un départ sur 3 en 2018, et de l'équivalent de 40 postes en CDD soit au total 270 Emplois Temps Plein !!!

Rappelons que la direction évaluait en avril 2015 « **le Plan de Départs Volontaires** » à une fourchette comprise entre 250 et 300 suppressions de postes. L'opération est bien la même : le PDV qu'on nous disait oublié revient sous la forme d'une opération totalement opaque et qui sera probablement beaucoup plus importante et encore plus destructrice que celle annoncée...

Faut-il crier victoire dans ces conditions ?

Les salarié-es qui commencent à voir dans chaque service, chaque radio locale, leurs collègues CDD qui travaillaient avec eux depuis des années « se faire jeter comme des malpropres » ne perçoivent pas en quoi ce plan de suppression d'emplois est une avancée par rapport au PDV.

Ils ne perçoivent apparemment pas la « **capacité d'écoute** » et « **la volonté de répondre aux inquiétudes** » de cette direction dont certains se félicitent...

Car certaines activités sont déjà mises en péril par les premières suppressions d'emplois. Circonstances aggravantes, ces suppressions d'emplois sont pratiquées sans aucune considération pour les services, les métiers, les salarié-es. Mieux ! Avec le plus grand cynisme, ces suppressions de postes sont présentées par la direction comme des opportunités ! Opportunité de s'épuiser à la tâche ou bien de faire « de la merde » jusqu'à en être dégoûté et demander à partir ?

L'accord que la direction veut faire signer aux syndicats consiste à inciter ceux qui ne sont pas encore décidé à partir dans le cadre des suppressions d'emplois décidées par la direction.

Même si quelques mois supplémentaires sous forme de primes ne sont pas négligeables pour les candidats au départ, la CGT ne signera pas un accord qui accompagne le plan de suppression d'emplois et son cortège de catastrophes comme l'étranglement des activités, l'épuisement des salarié-es, leur démotivation et les drames humains pour nos collègues en CDD qui se retrouvent à la rue.

Dans l'esprit et la suite du mouvement de grève de 2015, lors duquel les salarié-es de Radio France se sont battus contre les suppressions de postes, il est de notre responsabilité d'organisation syndicale de combattre ce plan destructeur !

Paris, le 7 avril 2016